

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DEPUIS notre Conférence nationale de septembre 2019, les gouvernements Macron ont redoublé les coups aux conquêtes sociales, aux services publics, à l'école, aux universités, aux fonctionnaires, à l'hôpital, aux retraités.

La CE s'est jointe à l'appel à manifester le 5 décembre 2019 contre le projet de système universel de retraite par points : « Retrait du projet, pas de recul de l'âge de départ, maintien des 42 régimes solidaires »

La survenue de la pandémie, sa gestion erratique par le gouvernement s'appuyant sur un « Conseil de défense » secret, la fermeture des écoles entre autres, la remise en cause des libertés publiques ont considérablement affaibli les conditions de vie de la population, singulièrement celles de jeunes et des personnes âgées. Les confinements et reconfinements ont ravagé vie sociale et économique. La vie démocratique des instances de la CGT en a été fortement impactée.

Des personnes âgées confinées à leur domicile ou dans les EHPAD ont payé un lourd tribut à l'incapacité des hôpitaux à les accueillir, aux directives limitant leur accès aux urgences.

Le gouvernement Macron a fait appel à l'union nationale. Le secrétariat, approuvé par le bureau, a demandé à la Confédération de retirer sa signature d'une déclaration commune CGT-CFDT-FO-CGC-CFTC-MEDEF-CPME qui « affirmait le rôle essentiel du dialogue social... » et « soulignait le rôle majeur de nos systèmes de protection sociale collective... ».

Le secrétariat a publié un communiqué « Hécatombe dans les EHPAD : une discrimination criminelle » le 17 mai 2020, documents officiels à l'appui, montrant que des milliers de patient·es avaient été sciemment envoyés à la mort car exclus·es d'être admis·es aux urgences.

Hommage à Alain Barbier
Intervention Adrien Duquesnoy pour le Bureau national du Parti Ouvrier Indépendant

de la loi de 1965, il sera la dernière pensée, mais aussi commentaire par lequel on se souviendra de son engagement pour l'indépendance de la fonction publique, le droit de grève, la lutte contre la dégradation de nos services publics, la défense de nos libertés.

Alain Barbier, notre secrétaire général, a été un homme d'action, un homme de conviction, un homme de courage. Il a été un homme de combat, un homme de conviction, un homme de courage. Il a été un homme de combat, un homme de conviction, un homme de courage.

CGT

Alain Barbier, secrétaire général de l'Union fédérale des Bénévoles de la FER, CGT, est décédé accidentellement le 17 février 2022 à l'âge de 61 ans.

Il a été élu le 23 février de la même année au sein du conseil d'administration de l'Union fédérale des Bénévoles de la FER, CGT, et élu secrétaire général de la FER et de l'Union fédérale des Bénévoles de la FER, CGT.

20

Le Lien N°211 - juin 2022

Pendant les trois années la CE a alimenté réflexions, revendications et appels à l'action concernant le pouvoir d'achat des retraité·es ; les hôpitaux, les EHPAD, les services publics ; contre les exonérations de cotisations sociales encore étendues au nom du « quoi qu'il en coûte » ; la marche à l'étatisation de la Sécu ; pour la création de 200 000 postes dans les EHPAD et 100 000 pour l'aide à domicile ; contre la création de la 5^{ème} branche « autonomie », hors de la branche maladie de la Sécu, financée par l'impôt ; pour sa prise en charge dans la branche maladie ; contre le projet de loi « sécurité globale » ; contre la réforme des retraites que Macron échouera à faire passer pendant son 1^{er} mandat, comme sa loi « grand âge ».



Le décès de notre secrétaire général Alain Barbier a provoqué une grande

émotion tant était sa valeur. Cela nous a conduits à fonctionner avec un secrétariat collectif. L'UFR lui a rendu hommage au cimetière de Bagneux le 26 février avec de nombreuses prises de parole. La CE suivante a décidé deux cooptations au secrétariat et au bureau. Avec le bureau fédéral, décision a été prise d'éditer une plaquette en hommage à Alain Barbier.

La CE a organisé une journée d'étude sur la Sécu et la perte d'autonomie le 23 septembre 2021 avec Daniel Blache de l'UCR, annoncée dans Le Lien, d'une grande qualité mais avec une faible participation de la FER.

La signature le 26 janvier 2022 de l'accord sur la Protection sociale complémentaire dans la Fonction publique de l'État a mis à rude épreuve la cohérence des attitudes syndicales avec la revendication CGT 100 % sécu, couvrant tous les risques. Lors d'une demi-journée de la CE du 26 janvier, Gilles Oberrieder de l'UFSE a expliqué les motifs de la signature. Cependant nous n'avons pas pu éclaircir les gains que tireraient les retraité·es de cet accord.

LA VIE DE L'UFR

Jusqu'en mai 2022 : réunion de 12 CE et de 20 bureaux. La participation aux CE s'est heurtée aux grandes difficultés dues à la pandémie : fermeture de Montreuil, obstacle des réunions Zoom, peur de se déplacer, problèmes de santé. De 24 élu·es en 2019, la moyenne a été 14 en 2020 ; 10 en 2021 ; 9 début 2022.

Nous avons déploré deux décès en cours de mandat : Alain Barbier notre secrétaire général et Alain Lemarchand. La CE d'avril 2021 a décidé de coopter Michel Manauta et Jean Menecier au secrétariat, Jacky Milaguet au bureau et de fonctionner en secrétariat à 4 ainsi que de maintenir la date prévue de la Conférence nationale en novembre 2022. Depuis décembre, notre camarade Alice est hospitalisée.

Néanmoins, l'activité de la CE et du bureau a été soutenue, avec le souci démocratique de faire des comptes rendus écrits des débats.

Le groupe de travail revendications a pu fonctionner pour préparer les CE.

Le GT communication n'a pas pu réellement se réunir. Son rôle est à redéfinir.

À chaque réunion nous avons insisté sur la recherche de nouveaux camarades pour rejoindre la CE et le bureau.

L'UFR dans la FERC

Les liens avec les 3 Sections nationales des retraité·es se sont renforcés : invitation de leurs responsables à nos CE et réciproquement notre présence à leurs instances (Conférences nationales et CE des SNR SNTRS et Educ).

Relations avec le bureau fédéral pas toujours faciles. En mai 2021 il nous

demande de hâter la Conférence nationale. Il refuse de publier certains documents de la CE comme le communiqué « Hécatombe dans les EHPAD : une discrimination criminelle » du 17 mai 2020, avançant des divergences. La CE du 24 juin demandera à nouveau qu'il soit publié. Il le sera le 1^{er} juillet, finalement mis sur le site « actualité » de la FERC, rétroactivement à la date du 17 mars. Une autre mésaventure arrivera à la déclaration de la CE du 20 janvier 2021 « Ne pas se laisser enfermer dans l'étau sanitaire » qui ne sera envoyée par le bureau fédéral qu'aux organisations. Ces épisodes appellent une clarification de la place de l'UFR dans la FERC. Notre référent Olivier Champoussin avec lequel nous avons travaillé efficacement a été démis de ses mandats par la CEF, ce qui a créé un grand trouble, non dissipé par les échanges avec le bureau fédéral ou les votes de la CEF. Chantal Pichot est notre nouvelle référente.

Notre contribution au journal fédéral a été assurée avec 4 articles à chaque numéro, 28 fournis au 1.04.22.

>> Le Lien arrive aux 2600 adhérent·es retraité·es. Seul·es un peu plus de 1000 ont un courrier électronique. Ce dernier média est alimenté régulièrement par l'UFR qui relaie en particu-

lier les informations de l'UCR.

UCR

L'UFR participe aux rencontres régulières UCR-UFR. Fin 2020, nous avons préparé le congrès qui a été reporté en 2023.

Nous avons participé aux réunions du collectif « retraité·es » de l'UFSE.

Incitation à l'activité locale

Un article du Lien de septembre 2021 ouvrait le débat sur les structures d'accueil existantes.

Continuité syndicale

Tout au long du mandat, la CE a proposé des mesures pour conserver à la CGT les camarades qui partent à la retraite. Elle a envoyé un projet de lettre aux futur·es retraité·es au bureau fédéral qui l'a repris et envoyé aux organisations car la continuité est la tâche des actif·ves.

Les libertés

La CE a adopté plusieurs motions en défense des libertés syndicale comme en soutien aux syndicalistes de Gadeloupe le 9 décembre 2021. Elle a fait une déclaration le 16 mars 2022 condamnant l'invasion de l'Ukraine.

